

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 11 octobre 2021**Nombre de conseillers :

- En exercice : 11

- Présents : 11

- Absents : 0

- Convocation : 06/10/2021

L'an deux mille vingt et un, le onze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAFFARGUE.

PRESENTS : LAFFARGUE Pierre, VINCENT Roseline, DUSSEAU Sylvain, MAGRI Thomas, DESCLAUX Stéphanie, L'HER Michel, SUNE Jennifer, METAIS Christian, DOAT Marie-Christine, SOUILLARD Marie-Pierre, CHARRON Patrick.

ABSENT : néant**SECRETAIRE DE SEANCE** : DESCLAUX Stéphanie

Approbation du CR du 09/08/2021

Sujet 1 : Cimetière : Point annulé

Sujet annulé car des modifications devant être apportées au règlement, ce point de l'ordre du jour sera présenté lors de la séance prochaine.

Sujet 2 : Choix de l'architecte pour le marché de maîtrise d'œuvre des travaux mairie :

Après délibération et à l'unanimité des membres, le conseil choisi Mr Benoît HOUEL, architecte, pour la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de la mairie

Sujet 3 : Contrat de Maitrise d'œuvre travaux mairie :

Après présentation du document, le Conseil, à l'unanimité des membres, autorise Mr le Maire à signer ledit contrat de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et aménagement de la mairie avec la SARL LE PAVILLON ARCHITECTURES sis 23 Rue Laganne à TOULOUSE représentée par Mr B. Houel Architecte. La rémunération du maître d'œuvre est fixée forfaitairement sur la base du marché initial, et ne subira pas d'augmentation dans le cas d'une hausse du marché liée à une augmentation des coûts des matériaux répercutés par les entreprises.

Des frais annexes sont prévus au marché : Constat d'huissier avant le début des travaux, Diagnostic de Performance Energétique -DPE, Mission de Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé- SPS, et Mission de bureau de contrôle – BEC
Le Conseil autorise Mr le maire à engager les frais inhérents à ces différentes missions et à signer les contrats de mission avec les différents interlocuteurs.

Sujet 4 : Demande de subvention pour projet embellissement village – nouveaux taux :

Mr le Maire présente au Conseil du nouveau plan de financement, prenant en compte les modifications des taux maximum de subvention pouvant être sollicités par la commune, dans le cadre de classement de la commune au C2RTE (Contrat de Ruralité, Relance et Transition Ecologique). Ce nouveau plan porterait le reste à charge de la commune à 25% du financement total de l'opération. Le Conseil, à l'unanimité, approuve ce nouveau plan de financement.

Sujet 5 : Etude devis toiture logement locatif rue d'Artagnan

Le toit de ce logement locatif étant endommagé, Mr le Maire présente un devis de réparation de l'entreprise DERRE Eric, pour un montant de 1595 € H.T. Le Conseil valide ce devis à l'unanimité.

Sujet 6 : Questions diverses :

Marché des vendanges du samedi 16 octobre sous la halle de la mairie : dès réception des affiches, une communication sera faite.

Arrêt du marché du dimanche.

Décoration de Noël du village : L'opération avec l'ensemble des conseillers aura lieu le week-end du 27/28 novembre avant le marché de Noël du dimanche 5 décembre

Point voirie : en cours, début novembre réalisation des ralentisseurs devant l'école.

Corvée nettoyage terrain Cap Long : Samedi 23 octobre

Location salle Runel à personne extérieure à Terraube : Le conseil à l'unanimité décide de ne pas la louer aux personnes extérieures à la commune

Travaux étage de la salle des chasseurs : pour pouvoir être mis à disposition des associations, il faudra étudier la possibilité de fermeture de cette salle et son chauffage.

Cadeaux fin d'année aux Aînés : renouvellement de l'opération Chocolats

Chats errants : Le conseil demande au maire de monter un dossier auprès de la SPA pour une campagne de stérilisation des chats du village

Projet Ecole- des Enfants et des Arbres : Le conseil souhaite que le projet soit présenté aux maitresses pour avis et décision.

La séance est clôturée à 22h26

Le Maire,
Pierre LAFFARGUE

